

**Motion des personnels du collège Les Escholiers de la Mosson :**  
**Non à la réforme des retraites**

Nous, personnels du collège Les Escholiers de la Mosson réunis en heure d'information syndicale le 25 novembre avec nos sections FO, SNES-FSU et Sud Education, exprimons à l'unanimité des présents une opposition ferme à un effondrement de nos retraites de plusieurs centaines d'euros nets par mois organisé par le projet de retraite à point (Rapport Delevoye), à la destruction des différents services publics menée par la loi de transformation de la fonction publique et aux lois Blanquer.

Déjà, la charge de travail est augmentée, les conditions de travail et de scolarisation des jeunes sont dégradées, et le point d'indice est toujours gelé. Cette situation est insupportable : les collègues sont déjà à bout alors que nous ne sommes qu'en novembre, 11 suicides de personnels de l'EN depuis la rentrée : ça suffit !

La « réforme » des retraites nous concerne tous, public, privé, jeunes, retraités : Nous serons tous perdants ! C'est pourquoi de nombreuses organisations de travailleurs, de travailleuses et de jeunesse appellent à « une première journée de grève interprofessionnelle le jeudi 5 décembre ».

Par ailleurs, les appels à la grève illimitée ou reconductible à partir du 5 décembre notamment à la RATP, à la SNCF, dans les transports ... pour le maintien des régimes de retraite, ouvrent la perspective d'un rapport de force susceptible d'ébranler le gouvernement, et de l'obliger enfin à reculer et à nous entendre.

***C'est pourquoi CGT-CNT-FO-FSU-SNALC-SUD 34 appellent à partir du 5 décembre 2019 à construire une grève massive et majoritaire, reconductible dans nos secteurs pour obtenir le retrait de ce projet inacceptable.***

**Nous serons en grève dès le 5 décembre** et nous appelons l'ensemble des personnels du collège à se mettre en grève pour le retrait de la réforme des retraites Macron-Delevoye, pour le maintien du Code des pensions civiles et militaires, et contre le régime universel par points.

Une mobilisation massive nous permettrait de gagner sur l'ensemble de nos revendications : maintien de nos statuts, arrêt puis retrait des réformes Blanquer, déblocage du point d'indice, abrogation du jour de carence.

Nos revendications étant légitimes, nous demandons aux syndicats d'inclure dans les revendications le paiement des jours de grève.

**-Nous nous réunirons en Assemblée générale le jeudi 5 décembre et le vendredi 6 décembre au collège à 7h30 pour discuter de la grève et de sa reconduction : ce sont les personnels qui décident !**

Nous proposons :

- de participer à la manifestation interprofessionnelle du 5 décembre à Montpellier à 10H30
- d'envoyer des représentants à l'AG Éducation à 14 heures
- de faire connaître dès maintenant cette motion à nos collègues, de la faire circuler auprès de collègues d'autres établissements, de la transmettre à nos organisations syndicales